

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DT-1826

RECONSTRUCTION DE LA CÔTE ARSÈNE-GAGNON

Le Ministère attribue le contrat à Excavation de Chicoutimi inc./ Grandmont & fils

Baie-Comeau, le 20 juillet 2018 – L'ouverture des soumissions pour l'appel d'offres public en lien avec le projet de reconstruction de la côte Arsène-Gagnon, dans la municipalité de Les Bergeronnes, sur la Côte-Nord a eu lieu le 19 juin dernier, à 15 h. Au total, sept entreprises ont présenté leurs documents de soumission.

Après avoir analysé la conformité des soumissions reçues, le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports attribue le contrat au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Excavation de Chicoutimi inc./Grandmont & fils, pour un montant de 64 800 000 \$. Le résultat de l'ouverture des soumissions et l'attribution du contrat sont publiés sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec sous le numéro : 6703-15-1101.

Il s'agit d'un projet de reconstruction de la route 138 sur une distance de 5,6 km et dont les travaux s'échelonnent sur une période d'environ quatre ans. Ils consisteront notamment à :

- Diminuer et uniformiser l'inclinaison pour la pente de la côte Arsène-Gagnon sur environ 1,4 km;
- Construire des voies auxiliaires pour véhicules lents dans les deux directions sur 2,5 km;
- Construire des brise-vent pour diminuer les effets du vent sur la route.

D'autres appels d'offres en lien avec ce projet sont également en cours. Il s'agit notamment de surveillance en géotechnique et de contrôle de la qualité des sols et des matériaux.

Faits saillants

- Le Ministère a entrepris la réalisation d'un plan stratégique d'intervention sur la route 138 entre Tadoussac et Les Bergeronnes, en 1997.
- Au cours des années, plusieurs travaux ont été réalisés dans le but d'améliorer la sécurité et le confort de roulement des usagers dans ce secteur.
- Les travaux de reconstruction de la côte Arsène-Gagnon ont pour objectif d'améliorer la sécurité routière et la fluidité de la circulation tout en réduisant la formation de convois.
- Le projet a été annoncé dans la programmation 2018-2020.

Communiqué de presse

-30-

Source: Caroline Rondeau
Conseillère en communication
Direction générale de la Côte-Nord
418 295-4788, poste 48375
caroline.rondeau@transport.gouv.qc.ca

Sarah Gaudreault
Conseillère en communication
Direction générale de la Côte-Nord
418 295-4788, poste 48302
sarah.gaudreault@transport.gouv.qc.ca